



Centre Communal d'Action Sociale
• Ville de Niort •
Centre Communal d'Action Sociale
CS 58755
79027 NIORT CEDEX
Direction des Ressources Humaines

UN(E) DIRECTEUR/RICE DE MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE - ORANGERIE

Référence : 25E A06 bis

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - SERVICE PETITE ENFANCE

Présentation :

Le CCAS recrute un/une directeur/rice pour la structure multi-accueil de l'Orangerie.

Rejoignez une équipe engagée au service des familles et des tout-petits !

Le CCAS de Niort, acteur clé de la politique sociale définie par la municipalité, oeuvre au service des habitants.

Au sein du CCAS, le **service Petite Enfance** gère les établissements d'accueil des jeunes enfants pour accompagner les familles dans la conciliation entre vie familiale, professionnelle et sociale.

Le **multi-accueil Orangerie**, pour lequel nous recherchons un/une directeur/rice, est situé dans le secteur Tour Chabot/Gavacherie à Niort. Il est agréé pour accueillir **45 enfants** dans un cadre chaleureux et sécurisé.

Vous aurez pour missions :

- **Accueillir l'enfant et sa famille**, organiser son accueil en fonction des besoins des parents.
- Être garant(e) des **taux d'occupation** et du bon fonctionnement de l'établissement.
- Assurer la **direction, la coordination et l'encadrement de l'équipe**.
- Conduire et mettre en oeuvre le **projet d'établissement** en cohérence avec les orientations municipales.
- Proposer les ajustements nécessaires au **budget de l'établissement**.
- Contribuer au développement des **partenariats** avec la PMI, la CAF, ainsi que les acteurs éducatifs, sociaux et médicaux du territoire.

Sous l'autorité de la cheffe du service Petite Enfance, votre périmètre d'action sera axé sur :

Missions :

ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

- Assure le bien-être des enfants dans les meilleures conditions de leur développement ; écoute, accompagne, informe et dialogue avec les parents.
- Participe à la continuité paramédicale des EAJE gérés par le CCAS, contrôle les vaccinations des enfants ainsi que les ordonnances.
- Favorise l'accueil des enfants en situation de handicap.
- Développe le travail partenarial avec les acteurs du territoire : institutionnels, médico-sociaux, vie de quartier.
- Suit les enfants au niveau de leur hygiène, leur rythme ainsi que leur alimentation, en appliquant le plan alimentaire émanant du GEMRCN.
- Participe à la continuité sanitaire des établissements.

DIRECTION

- Contribue au déploiement du Projet de Service et de Direction du CCAS.
- Participe et fait participer les agents, aux réunions et aux projets transverses initiés par la Collectivité.
- Pilote la gestion du personnel (planning), organise et supervise le travail des agents, veille au respect des règles de sécurité et d'hygiène (notamment la procédure HACCP et PMS).
- Anime les réunions au sein de la crèche.
- Réalise les bilans annuels de la structure et conduit les entretiens professionnels des agents.
- Conduit et fait vivre le projet d'établissement, au service des jeunes enfants accueillis et de leurs parents.
- Participe à l'accueil des stagiaires.

GESTION

- Suit les présences via le progiciel Concerto Opus (grille PSU) et veille aux taux d'occupation ainsi qu'aux taux d'encadrement.

- Participe à la préparation et à l'exécution budgétaire de son établissement.
- Suit les aspects comptables et contrôle l'état des locaux et du matériel.

EVOLUTION DU POSTE ET DE SON ENVIRONNEMENT

- Être force de proposition sur l'évolution du projet de fonctionnement (réflexions en cours)

ENVIRONNEMENT DU POSTE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Poste à temps complet** : 38 heures hebdomadaires (18 jours RTT).
- **Effectif de l'équipe** : 21 agents.
- **Nombre d'agents encadrés** : 20.
- **Budget à gérer** : fonctionnement et investissement à l'échelle de la structure.
- Horaires variables selon les jours, avec planning adaptable en fonction des impératifs de service.
- **Horaires d'ouverture de l'établissement** : 7h30-18h30 (continuité sanitaire : 7h30-19h30).

Profil :

Pour réussir dans ce poste, vous répondrez aux critères suivants :

Qualification et expérience

- **Diplôme d'État d'infirmière puéricultrice ou d'infirmière obligatoire.**
- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence - Niveau 2 très fortement apprécié
- Expérience significative dans des fonctions similaires, idéalement dans un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Compétences techniques

- **Connaissances approfondies** des besoins des enfants de 0 à 6 ans, incluant leur développement, leur hygiène et leur alimentation.
- **Maîtrise des règles sanitaires** (HACCP, GEMRCN) et des obligations réglementaires en EAJE.
- **Gestion administrative et financière**, incluant le suivi des présences, la gestion des taux d'occupation, et la préparation budgétaire.
- Compétences en **management d'équipe** : gestion des plannings, animation de réunions, conduite d'entretiens professionnels.

Compétences relationnelles

- **Qualités humaines** : écoute, empathie et capacité à accompagner les familles.
- **Capacités managériales** : aptitude à fédérer et à motiver une équipe autour d'un projet commun.
- **Excellentes compétences en communication**, à l'écrit comme à l'oral.

Aptitudes personnelles

- Autonomie et rigueur dans l'organisation du travail.
- Esprit d'analyse et de synthèse pour piloter le projet d'établissement et adapter les actions aux orientations municipales.
- Sens du service public et engagement pour le bien-être des jeunes enfants et de leurs familles.

Conditions statutaires :

-
- Poste ouvert au cadre d'emploi des puériculteurs/rices territoriaux(riales) ou des Infirmiers territoriaux en soins généraux
 - Peuvent postuler :
 - Les agents relevant des cadres d'emplois des puériculteurs territoriaux ou des Infirmiers territoriaux en soins généraux.
 - Les agents inscrits sur liste d'aptitude après concours.
 - Les agents des autres filières de même catégorie et/ou niveau statutaire sous réserve d'expérience et de diplôme.
 - Les personnes non fonctionnaires, contractuels non titulaires (CDD de 3 ans maximum renouvelable selon l'article L.332-8 2° alinéa du CGFP), sous réserve de diplômes et conditions établies par le code de la santé publique et nécessaires à l'accès des cadres d'emplois pré-cités.
-

Remuneration :

Rémunération et avantages:

- **Rémunération** calculée selon la situation :
 - Basée sur les grilles indiciaires des puériculteurs/rices territoriaux/riales et les grilles des régimes indemnitaires de la collectivité : de 2 715 € brut/mois en début de carrière à 4 472 € brut/mois en toute fin de carrière.
 - Basée sur les grilles indiciaires des infirmiers territoriaux/riales en soins généraux et les grilles des régimes indemnitaires de la collectivité : de 2 557 € brut/mois en début de carrière à 4 265 € brut/mois en toute fin de carrière.
 - Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) de 19 points pour les titulaires occupant un poste de direction de structure petite enfance.
- **Avantages complémentaires:**
 - Prime de vacances annuelle de 799,90 € brut (proratization en fonction du temps de présence).
 - Participation de l'employeur à des contrats de complémentaire santé et prévoyance.
 - Accès aux prestations sociales et culturelles du comité d'action sociale de la collectivité.

Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou, à défaut, par voie contractuelle.

Pour les contractuels (contrat de 3 ans maximum, renouvelable conformément au CGFP), les conditions de rémunérations seront calculées, dans les conditions décrites ci-dessus et au regard de l'expérience sur poste et/ou missions similaires.

Renseignements :

Auprès de Ariane CORYN TONNELLE, Chef du service Petite Enfance (tél : 05 49 78 72 97)

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **12/09/2025** sous la référence : **25E A06 bis** à l'attention de

Monsieur le Président du CCAS - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : Monsieur le Président du CCAS

Direction des Ressources Humaines

CCAS de Niort - Hôtel de ville

CS 58755

79027 Niort Cedex